

Quels sont les objectifs du projet Livre élu ?

Les objectifs du Livre élu sont multiples :

- Donner une culture littéraire et artistique et développer le goût à la lecture ;
- Enseigner les différentes composantes de la maîtrise de la langue ;
- Travailler en interdisciplinarité (sciences, histoire-géographie, arts, etc.)

Pour qui et où ?

Ce projet s'adresse à tous les élèves, de la maternelle au collège.

En quoi consiste le projet pour les élèves ?

Etape 1 : Ils lisent les livres de la sélection.

Etape 2 : Ils échangent autour de leur lecture et en rendent compte sous forme de productions variées. Etape 3 : Ils élisent leurs livres préférés.

Etape 4 : Ils exposent leurs productions et peuvent découvrir le travail des autres classes.

Choix des livres.

N'hésitez pas à panacher les listes, à piocher dans l'une ou l'autre selon vos envies.

Les niveaux des classes sont en effet indicatifs. Vous pouvez proposer à vos élèves des livres issus de plusieurs listes en fonction de leur niveau de lecture, des thèmes que vous voulez traiter, des exploitations pédagogiques possibles et des centres d'intérêt de vos élèves. **Sentez-vous libre de composer la sélection de votre choix, en fonction de votre projet, sans forcément prendre la totalité de la liste.** Les réunions concernant les présentations des livres en octobre et novembre pourront vous aider dans vos choix.

Quels éléments sont pris en compte dans les listes proposées pour le Livre élu 2026-27 ?

Les ouvrages sont choisis pour la plupart parmi les publications récentes ou des œuvres patrimoniales. Les thèmes retenus cette année sont les suivants :

- Vivre ensemble et égalité filles/garçons ;
- Thèmes retenus pour la Fête du Livre de Morteau : « à table » et de l'ADEC : « le chemin ». Dans chaque liste des ouvrages des auteurs présents à ces événements ont été retenus ;

Quels accompagnements sont proposés aux enseignants pour la mise en œuvre du projet ?

- **Un temps de présentation des livres avec des pistes d'activités** aura lieu en octobre pour le 1^{er} degré et les enseignants de classes de 6^{ème} (listes 1 à 4). [Pour s'inscrire, cliquez ici.](#)
- **Une animation pédagogique de 3h (au choix des enseignants)** « enseigner avec le Livre élu » est inscrite au plan de formation des circonscriptions (parmi [l'offre de formation des CPD](#)).
- **Des fiches** proposant des analyses et des pistes pédagogiques seront déposées sur le site [Doubs Livre élu](#).

Comment s'inscrire au projet Livre élu ?

Les inscriptions auront lieu jusqu'au jeudi 15 octobre 2026 pour l'obtention d'une aide financière. Les inscriptions restent possibles après cette date et tout au long de l'année, mais sans aide financière

L'application habituelle pour s'inscrire est momentanément indisponible, aussi les inscriptions se feront cette année via le lien suivant : <https://edurl.fr/WZSZyUVr> ou en flashant le QR Code :

Votre sélection de livres sélectionnés sera renseignée par la suite et peut être modifiée tout au long de l'année.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à le signaler par mail à l'adresse suivante : emmanuel.maire@ac-besancon.fr



Quelles aides pour se procurer les livres ?

Les écoles situées dans les communes desservies par la médiathèque départementale du Doubs peuvent demander un prêt de livres des listes du livre élu dès leur inscription au projet auprès du responsable de la bibliothèque de leur secteur **avant le 16 octobre 2026**. Quant aux collèges du département du Doubs, les documentalistes peuvent envoyer directement leur demande à julie.feuvrier@doubs.fr.

Une aide financière pourra être apportée sous forme de chèques-lire.

En vous souhaitant, à vous et vos élèves, de beaux moments de lecture partagés et de riches échanges autour de cette sélection 2026-27.

L'équipe du Livre élu